Importance du RPS dans la sécurité du bâtiment et de la construction

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 25-04-2008 01:42:13

Le ministre de l'habitat, de l'urbanisme et de l'aménagement de l'espace, M. Taoufiq Hejira a souligné, mercredi à Casablanca, l'importance du Règlement de construction parasismique (RPS) quant à la garantie de la sécurité dans le domaine du bâtiment et de la construction au Maroc.

Intervenant à l'ouverture d'une rencontre régionale consacrée à la présentation du RPS 2000-version 2008, initiée par le ministère de l'habitat, de l'urbanisme et de l'aménagement de l'espace, M. Hejira a mis en relief la concertation engagée depuis le lancement de ce projet par le département de tutelle, entre l'ensemble des intervenants publics et privés du secteur de l'habitat et de la construction.

Tout en se félicitant de la participation effective de la région du grand Casablanca et des provinces de Benslimane, El Jadida, Settat, Khouribga et Béni Mellal à cette rencontre, organisée en collaboration avec l'Université Mohammed V-Agdal de Rabat, M. Hejira a indiqué qu'elle reflète l'esprit de partenariat et de concertation entre les professionnels du secteur et s'érige en plate forme d'échange et de sensibilisation de tous les intervenants notamment bureaux d'études et de contrôle, laboratoires de BTP, architectes, entreprises, promoteurs immobiliers et établissement publics.

Le RPS ne permet pas seulement de prendre en compte le risque sismique dans la conception et le dimensionnement des bâtiments mais fixe les règles parasismiques auxquelles doivent répondre les constructions dans l'intérêt de la sécurité des citoyens.

M. Hejira, qui a estimé que le secteur du bâtiment au Maroc a enregistré un développement notable au niveau quantité, a invité, par ailleurs, les différents intervenants à s'inscrire davantage dans la politique gouvernementale pour améliorer le produit du bâtiment sur le plan de la qualité qui accuse encore un certain retard.

Le ministre a mis en garde contre le non respect des normes de la qualité et de la sécurité dans la construction qui entraînent des répercussions économiques et sociales graves sur la société.

M. Hejira a en outre affiché la volonté de son département de subventionner notamment des études ou des formations continues au profit des intervenants des secteurs publics et privés, se disant ouvert à toute proposition à même de généraliser la construction parasismique en milieu urbain mais surtout rural.

Le respect des conditions régissant l'opération de construction sont en deçà du niveau escompté, ce qui impose plus de rigueur et de vigilance notamment en matière des études préalables ainsi qu'un effort supplémentaire dans le domaine de la réglementation pour garantir la sécurité et la qualité nécessaires, a-t-il tenu à souligner.

Ont notamment assisté à cette rencontre, qui devra être sanctionnée par des recommandations, les acteurs régionaux et locaux dans le domaine de l'urbanisme, de l'habitat et du bâtiment, notamment les ingénieurs, les bureaux d'études et de contrôle, les architectes, les entrepreneurs et les élus.

MAP